

Association Action Jeunesse Pessac

22 Boulevard Saint Martin  
33600 PESSAC

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2009

Association Action Jeunesse  
Pessac  
22 Boulevard Saint Martin  
33600 PESSAC

## Sommaire

Rapport du Commissaire aux comptes	Page	1
Etats de synthèse au 31 décembre 2009	Page	4

# Rapport du commissaire aux comptes

BORDEAUX, Le 13 avril 2010

Association Action Jeunesse  
Pessac  
22 Boulevard Saint Martin  
33600 PESSAC

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- Le contrôle des Comptes Annuels de l'Association Action Jeunesse Pessac tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...

## **2 – Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Fonds dédiés

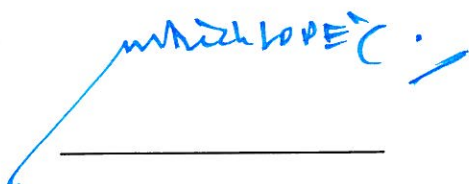
Nous avons apprécié le caractère pertinent du critère de détermination des fonds dédiés indiqué en Annexe (page 14) et nous en avons validé l'application chiffrée figurant dans les comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 – Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux membres adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.



---

Patrick LOPÈS  
Commissaire aux comptes

## Etats de synthèse de l'exercice 2009

**Action Jeunesse Pessac**

**AJP**

22 Boulevard Saint Martin  
33600 - PESSAC  
Tél : 05 56 15 03 89  
Fax : 05 56 45 88 37

**BILAN COMPTABLE**

**EXERCICE 2009**

---

Document soumis au visa du commissaire aux comptes
--

# ACTIF

Arrêté au 31/12/2009  
Durée 12 mois

31/12/2008  
12 mois

	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
<b>Actif Immobilisé</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	546,31	-546,31		23,53
Immobilisations incorporelles en cours				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	23 662,45	-22 465,50	1 196,95	
Immobilisations corporelles en cours				
<b>Immobilisations Financières</b>				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 526,00		1 526,00	676,00
<b>TOTAL I</b>	<b>25 734,76</b>	<b>-23 011,81</b>	<b>2 722,95</b>	<b>699,53</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>Comptes de liaison (1)</b>				
Comptes de liaison				
<b>TOTAL II</b>				
<b>Actif circulant</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de productions (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances (2)</b>				
Créances redevables et comptes rattachés (3)				
Autres créances	64 069,75	-52 115,06	11 954,69	4 529,01
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Valeurs mobilières de placement				
<b>Disponibilités</b>				
Disponibilités	90 095,26		90 095,26	91 662,79
<b>TOTAL III</b>	<b>154 165,01</b>	<b>-52 115,06</b>	<b>102 049,95</b>	<b>96 191,80</b>
<b>Comptes de Régularisation</b>				
<b>Charges constatées d'avance</b>				
Charges constatées d'avance	3 663,64		3 663,64	719,33
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
<b>Primes de remboursement des obligations</b>				
Primes de remboursement des obligations				
<b>Ecart de conversion (actif)</b>				
Ecart de conversion (actif)				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>183 563,41</b>	<b>-75 126,87</b>	<b>108 436,54</b>	<b>97 610,66</b>

Document soumis  
au visa du commissaire  
aux comptes

) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement  
service entre cet établissement les autres établissements et services concernés

!) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :

i) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du CASF



# PASSIF

Arrêté au 31/12/2009

31/12/2008

Durée 12 mois

12 mois

## Fonds propres

### Fonds associatifs sans droit de reprise

Fonds associatifs sans droit de reprise

-25 911,58

-25 911,58

### Fonds associatifs avec droit de reprise

Dons et legs

Subventions d'investissement sur biens renouvelables

20 428,17

20 428,17

### Réserves

Excédents affectés à l'investissement

Réserves de compensation

Excédents affectés à la couverture besoin fonds roulement

Autres réserves

### Report à nouveau

Report à nouveau (gestion non contrôlée)

Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs

Résultat sous contrôle tiers financeurs

27 307,52

30 161,11

Dépenses non opposables aux tiers financeurs

-34 258,09

-42 688,80

Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)

-7 708,36

5 577,12

Subventions d'investissement sur biens non renouvelables

### Provisions réglementées

Couverture du besoin en fonds de roulement

15 244,90

15 244,90

Amortissements dérogatoires et prov renouvellement immobilisations

Réserves des plus-values nettes d'actif

25 046,59

24 247,96

Immobilisations grevées de droits

TOTAL I

20 149,15

27 058,88

## Comptes de liaison

### Comptes de liaison

Comptes de liaison

TOTAL II

## Provisions

### Provisions pour risques

Provisions pour risques

### Provisions pour charges

Provisions pour charges

### Fonds dédiés

Fonds dédiés

Document soumis  
au visa du commissaire  
aux comptes

7 500,00

TOTAL III

7 500,00

## Dettes (3)

### Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

34,05

### Emprunts et dettes financières divers (3)

Emprunts et dettes financières divers (3)

### Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

### Redevables créditeurs

Redevables créditeurs

### Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)

Dettes fournisseurs et acomptes rattachés (4)

7 263,42

4 759,92

### Dettes sociales et fiscales

Dettes sociales et fiscales

73 328,91

65 163,27

### Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

### Autres dettes (5)

Autres dettes (5)

161,01

628,59

TOTAL IV

80 787,39

70 551,78

## Comptes de régularisation

### TOTAL GENERAL

108 436,54

97 610,66

) Dont compte 1201 et compte 1291 résultats sous contrôle de tiers financeurs

) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

) En particulier cautions versés par les rédissents à leur entrée dans l'établissement

) Dont à plus d'un an / Dont à moins d'un an

) Dont fonds des majeurs protégés

---

# COMPTE DE RESULTAT

---

Document soumis  
au visa du commissaire  
aux comptes

# Compte de résultat

AJP

Exercice 2009 du 01/01/2009 au 31/12/2009

	Arrêté au : 31/12/2009		31/12/2008		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Produit d'exploitation</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens)						
Production vendue (services)						
<b>Chiffre d'affaire</b>						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	539 822,00	100,00	529 922,00	100,00	9 900,00	1,87
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	2 953,96	0,55	709,71	0,13	2 244,25	316,22
Autres produits	264,14	0,05	2 109,70	0,40	-1 845,56	-87,48
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I</b>	<b>543 040,10</b>	<b>100,60</b>	<b>532 741,41</b>	<b>100,53</b>	<b>10 298,69</b>	<b>1,93</b>
<b>Charges d'exploitation</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achat de matières premières et autres						
Autres achats et charges externes	102 167,89	18,93	113 160,96	21,35	-10 993,07	-9,71
Impôts, taxes et versements assimilés	25 790,86	4,78	27 346,26	5,16	-1 555,40	-5,69
Salaires et traitements	277 811,39	51,46	261 190,35	49,29	16 621,04	6,36
Charges sociales	123 232,27	22,83	119 470,41	22,54	3 761,86	3,15
Dotation	552,50	0,10	1 249,90	0,24	-697,40	-55,80
Autres charges	13 459,66	2,49	11 441,29	2,16	2 018,37	17,64
<b>CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II</b>	<b>543 014,57</b>	<b>100,59</b>	<b>533 859,17</b>	<b>100,74</b>	<b>9 155,40</b>	<b>1,71</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>25,53</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 117,76</b>	<b>-0,21</b>	<b>1 143,29</b>	<b>-102,28</b>
<b>Opération en commun</b>						
Bénéfice attribué, perte transférée Total III						
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV						
<b>OPÉRATION EN COMMUN</b>						
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im						
Autres intérêts et produits assimilés	798,63	0,15	1 389,62	0,26	-590,99	-42,53
Reprises/provisions et transfert de char						
Différences positives de change	2,75	0,00			2,75	
Produits net/cession des V.M.P						
<b>PRODUITS FINANCIERS TOTAL V</b>	<b>801,38</b>	<b>0,15</b>	<b>1 389,62</b>	<b>0,26</b>	<b>-588,24</b>	<b>-42,33</b>
<b>Charges financières</b>						
Charges financières	102,03	0,02			102,03	
Autres charges financières						
<b>CHARGES FINANCIÈRES TOTAL VI</b>	<b>102,03</b>	<b>0,02</b>			<b>102,03</b>	
<b>RESULTATS FINANCIERS</b>	<b>699,35</b>	<b>0,13</b>	<b>1 389,62</b>	<b>0,26</b>	<b>-690,27</b>	<b>-49,67</b>
<b>RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS</b>	<b>724,88</b>	<b>0,13</b>	<b>271,86</b>	<b>0,05</b>	<b>453,02</b>	<b>166,64</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opération de gestion	200,25	0,04	304,88	0,06	-104,63	-34,32
Sur opération en capital						
Reprises/provisions et transfert de char						
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII</b>	<b>200,25</b>	<b>0,04</b>	<b>304,88</b>	<b>0,06</b>	<b>-104,63</b>	<b>-34,32</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opération de gestion	334,86	0,06	210,00	0,04	124,86	59,46
Sur opération en capital						
Dotation aux amortissements et aux prov	798,63	0,15	1 389,62	0,26	-590,99	-42,53
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII</b>	<b>1 133,49</b>	<b>0,21</b>	<b>1 599,62</b>	<b>0,30</b>	<b>-466,13</b>	<b>-29,14</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-933,24</b>	<b>-0,17</b>	<b>-1 294,74</b>	<b>-0,24</b>	<b>361,50</b>	<b>-27,92</b>
Participation des salariés						
<b>PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL IX</b>						
Impôts sur les bénéfices						
<b>TOTAL X</b>						
<b>PRODUITS</b>	<b>544 041,73</b>	<b>100,78</b>	<b>534 435,91</b>	<b>100,85</b>	<b>9 605,82</b>	<b>1,80</b>
<b>CHARGES</b>	<b>544 250,09</b>	<b>100,82</b>	<b>535 458,79</b>	<b>101,04</b>	<b>8 791,30</b>	<b>1,64</b>
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>-208,36</b>	<b>-0,04</b>	<b>-1 022,88</b>	<b>-0,19</b>	<b>814,52</b>	<b>-79,63</b>
<b>Total XI</b>						
Eng à réaliser sur ressources affectés	7 500,00	1,39			7 500,00	
Rep ress non utilisées Exe antérieurs			-6 600,00	-1,25	6 600,00	-100,00
<b>TOTAL XI</b>	<b>7 500,00</b>	<b>1,39</b>	<b>-6 600,00</b>	<b>-1,25</b>	<b>14 100,00</b>	<b>-213,64</b>
<b>EXCEDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-7 708,36</b>	<b>-1,43</b>	<b>5 577,12</b>	<b>1,05</b>	<b>-13 285,48</b>	<b>-238,21</b>

Document soumis  
au visa du commissaire  
aux comptes

## I - INFORMATIONS GENERALES

Document soumis au visa du commissaire aux comptes
--

L'Association **ACTION-JEUNESSE PESSAC**, créée en 1962, a pour but

***« de gérer, d'animer des Clubs et Equipes de Prévention en milieu naturel, d'engager toutes actions de prévention à l'égard de la jeunesse inadaptée, d'utiliser tous moyens adéquats à cette fin, notamment des moyens d'insertion par l'économique. Elle s'interdit toute activité politique ou religieuse ».***

### **Principes et méthodes comptables :**

(PCG, règlement CRC 99.01 et avis CNC du 04 mai 2007).

#### **Principes généraux :**

Les comptes annuels ont été établis en application des règles du PCG et des modalités spécifiques d'établissement des comptes annuels des associations et fondations (règlement CRC N° 99.01).

L'Association arrête ses comptes en respectant les hypothèses retenues par le plan comptable général :

- ⇒ principe de prudence,
- ⇒ continuité de l'exploitation,
- ⇒ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ⇒ indépendance des exercices.

L'établissement des comptes de l'exercice 2009 n'a pas dérogé aux principes et méthodes comptables ci-dessus définis.

- a) Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément au plan comptable particulier du secteur sanitaire et social (« M22 privée »).
- b) Les contributions volontaires effectuées à titre gratuit -bénévolat- ne font pas l'objet de valorisation et ne sont donc pas incluses dans le résultat.
- c) Les congés à payer au personnel ont été provisionnés au 31 décembre 2009 conformément aux règles du plan comptable général.
- d) Le résultat des gestions conventionnées est inscrit au bilan à la rubrique « *Résultats* » qui comprend le résultat de l'exercice 2009 à affecter. Ce résultat est global et comprend l'ensemble des produits reçus des différents partenaires (subventions, participations) ainsi que l'ensemble des charges engagées pour mener à bien les actions de l'Association.

Ces différentes actions étant, en pratique, étroitement liées les unes aux autres, il n'a pas été jugé utile de mettre en œuvre une comptabilité analytique détaillée par action. Un suivi analytique des charges directes et des produits existe cependant pour une partie des actions et est utilisé pour le contrôle interne du tableau de marche associatif.

- e) Une dérogation aux règles du PCG a été réalisée, en accord avec l'instruction budgétaire du secteur sanitaire et social : les produits financiers et les plus-values nettes de cessions d'immobilisation sont neutralisés par une dotation aux provisions réglementées pour réserves des plus-values nettes d'actif0. Pour l'exercice 2009, cette dotation est égale à 798.63 €.

\*  
\*   \*   \*

**Faits majeurs de l'exercice :**

En 2009, l'association a procédé à l'ouverture d'un Compte Epargne Temps.

## II - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN -

### 1°) immobilisations :

Au cours de l'exercice 2009, l'Association a acquis un ordinateur d'une valeur de 1 725, 92 €.

### 2°) spécification des subventions, produits à recevoir et débiteurs divers :

L'ensemble des subventions, débiteurs divers et produits à recevoir au 31 décembre 2009 s'élève à **64 069,75 €** :

- Conseil Régional (projet Euskadi) solde .....	2 425 €
- Mairie de Pessac (CLSPD) .....	3 500 €
<b>Sous total subventions : ..... 5 925 €</b>	
- Personnel avances Mollat .....	563,23 €
- OSPITAL Pantxika .....	52 115,06 €
<b>Sous total débiteurs divers : .....52 678,29 €</b>	
- UNIFAF : rembt dossiers formation.....	5 064,37 €
- CPAM : rembt IJSS Yapmis et Ducasse .....	252,09 €
- Autres : participation jeunes séjour ski.....	150,00 €
<b>Sous total produits à recevoir : .....5 466,46 €</b>	

### 3°) spécification des fournisseurs et charges à payer :

Le montant des fournisseurs et charges à payer, au 31 décembre 2009, s'élève à **80 787, 39 €**.

- Buro+ .....	1 160, 95 €
- Mollat .....	112, 20 €
- Renault Rent.....	548, 30 €
- Renault Rent.....	467, 00 €
- EDF .....	116, 22 €
- RICOH .....	31, 42 €
- HZ ZERBITZUAK.....	487, 50 €
- Patrick LOPES .....	4 300, 00 €
- Orange .....	37, 13 €
- France Télécom .....	2, 70 €
<b>Sous total fournisseurs et factures à recevoir : .....7 263, 42 €</b>	

Document soumis  
au visa du commissaire  
aux comptes

- Rémunération du personnel et frais déplacement.....	3 042, 02 €
- Comité d'établissement.....	934, 35 €
- Provision pour C.P. ....	42 605, 94 €
- Provision pour C.E.T. ....	6 767, 25 €
- URSSAF .....	9 474, 00 €
- GROUPE MEDERIC Retraite.....	9 511, 00 €
- CHORUM Prévoyance.....	1 496, 00 €
- ASSEDIC.....	1 739, 00 €
- Crédit de taxe sur les salaires.....	-3 390, 00 €
- UNIFAF.....	702, 17 €
- Médecine du travail.....	447, 18 €
<b>Sous total dettes fiscales et sociales : .....</b>	<b>73 328, 91 €</b>

- Forfaits portables .....	161,01 €
<b>Sous total charges à payer : .....</b>	<b>161, 01 €</b>

- Intérêts financiers.....	34 ,05 €
<b>Sous total charges à payer : .....</b>	<b>34,05 €</b>

**4°) spécification des charges constatées d'avance :**

Le montant des charges constatées d'avance s'élève à **3 663, 64 €uros** :

- La Réseautique : location copieur.....	297, 57 €
- Abonnements revues .....	436, 89 €
- Forfaits portable éducateurs .....	7, 18 €
- Télécom (abonnement).....	2, 43 €
- Orange (abonnement) .....	32, 35 €
- Participation séjour jeune Londres .....	190, 00 €
- OPODO : billets Maroc .....	2 697, 22 €

Document soumis  
au visa du commissaire  
aux comptes

**5°) provision retraites :**

En accord avec le Conseil Général, notre financeur, les départs à la retraite font l'objet d'une provision étalée sur les trois années qui précèdent la date de départ des salariés. Aucun départ n'étant prévu dans ce délai, aucune provision n'a été constituée.

### 6°) provision créance P. OSPITAL :

L'exercice 2004 avait supporté la totalité de l'incidence de la fraude des exercices 2002, 2003 et 2004 déduction faite de remboursements à venir dont nous avons connaissance à la date d'arrêté des comptes 2004 ainsi que de la condamnation aux dépenses de frais de procédures incombant à P. OSPITAL.

C'est donc par mesure de prudence que la créance a été provisionnée pour son montant total soit 52 365.06 €.

Un remboursement de 100 € a été effectué en 2009. La provision a été reprise d'autant.

### 7°) Tableau de suivi des fonds dédiés - Exercice 2009 :

Situations  Document soumis au visa du commissaire aux comptes	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagements à valoriser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
• <b>Mairie de Pessac 2009</b> (Subvention conventionnelle)	18 000, 00	0, 00	0, 00	7 500, 00	7 500, 00
• <b>TOTAL AU 31/12/2009</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0, 00 €</b>	<b>7 500, 00 €</b>	<b>7 500,00 €</b>



8°) TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
<b>Fonds associatifs sans droits de reprise</b>	-25 911, 58			-25 911, 58
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
Apports				
Legs et donations				
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	20 428, 17			20 428, 17
<b>Réserves</b>				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
<b>Report à nouveau</b>				
Report à nouveau (gestion non contrôlée)				
Dépenses réfutées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	30 161, 11	22 987,71	25 841,30	27 307,52
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	-42 688, 80	8 430, 71		-34 258, 09
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	5 577, 12		13 285,48	-7 708,36
Résultat de l'exercice				
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables				
<b>Provisions réglementées</b>	15 244, 90			15 244, 90
Couverture du besoin en fonds de roulement				
Amortissements dérogatoires et provisions renouvellement des immobilisations				
Réserves des plus-values nettes d'actif	24 247, 96	798, 63		25 046, 59
Immobilisations grevées de droit				
<b>Total</b>	<b>27 058, 88</b>	<b>32 217, 05</b>	<b>39 126, 78</b>	<b>20 149, 15</b>

Document soumis  
au visa du commissaire  
aux comptes

Reclassement des comptes de fonds associatifs selon l'avis CNC du 04 mai 2007.

### III - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT -

#### 1°) provision pour congés à payer :

❖ A compter de l'exercice 2007 la provision congés payés tient compte non seulement des congés courus non échus mais également des congés échus non pris de la période précédente.

La nouvelle provision pour congés à payer au 31 décembre 2009 étant supérieure à la reprise de la provision au 31 décembre 2008, l'écart vient s'ajouter aux charges de personnel de l'exercice 2009 pour un montant de **5 473, 65 €uros** :

- congés bruts .....	3 508, 75 €
- charges sociales .....	1 964, 90 €
<b>- total .....</b>	<b>5 473, 65 €</b>

❖ Cette provision n'étant pas reprise par le Conseil Général / D.S.G., le résultat de l'exercice 2009 devient donc :

RESULTAT DE L'EXERCICE 2009	
TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE	544 041, 73
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	551 750, 09
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	<b>-7 708, 36</b>
ANALYSE DU RESULTAT 2009	
RESULTAT COMPTABLE	-7 708, 36
AFFECTATION DE L'EXCEDENT 2007	4 319,81
<b>RESULTAT COMPTABLE 2009</b>	<b>-3 388, 55</b>
REGULARISATION PROVISION CONGES	5 473,65
Congés payés 2009	3 508, 75
Charges sociales sur congés payés 2009	1 964, 90
<b>RESULTAT BUDGETAIRE 2009 ET AFFECTABLE EN 2011</b>	<b>2 085, 10</b>

Document soumis  
au visa du commissaire  
aux comptes

## 2°) spécification des charges et produits exceptionnels :

- Les comptes de bilan ont généré une charge pour **334, 86 €** :

<b>Régularisation diverses</b> :.....	<b>334, 86 €</b>
▪ <i>Cambriolage : vol espèces en caisse</i> :.....	117, 87 €
▪ <i>Régularisation charges 2008</i> .....	216, 99 €

- Les comptes de bilan ont généré un produit pour **200, 25 €** :

▪ <i>Annulation charges 2008</i> : .....	<table border="1"><tr><td>Document soumis au visa du commissaire aux comptes</td></tr></table>	Document soumis au visa du commissaire aux comptes	200, 25 €
Document soumis au visa du commissaire aux comptes			

## 3°) Compte Epargne Temps :

Le Compte Epargne Temps ouvert en 2009 a été alimenté pour un total, charges patronales comprises, de 6 767, 25 €.